



Rémy Weber

Président du Directoire de La Banque Postale

NOTRE RÔLE EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ BANCAIRE N'A PAS D'ÉQUIVALENT EN FRANCE

La Banque Postale, seule banque en France en charge d'une mission de service public, joue un rôle majeur dans l'accessibilité bancaire, notamment au travers du Livret A. Les modalités d'accès et les usages de ce livret n'ont pas d'équivalent sur le marché. Il est accessible à tous dès 1,5€. Il peut être ouvert dans un bureau de poste avec un simple justificatif d'identité et un justificatif de domiciliation ou d'hébergement. Il peut être utilisé pour domicilier des prestations sociales. Il permet, enfin, d'effectuer gratuitement les principales opérations bancaires, notamment les retraits et les dépôts d'espèces au guichet à partir de 1,50€...

Le Livret A de **La Banque Postale** répond ainsi aux besoins des sans-domiciles ou des migrants qui n'ont pas de justificatif de domicile. Il attire également les publics de tous âges exclus de la digitalisation qui viennent retirer des petits montants au guichet sans surcoût. Selon une de nos enquêtes, un tiers des détenteurs de Livret A très actifs réalisent des opérations exclusivement au guichet.

Pour autant, nos engagements en faveur de l'inclusion bancaire ne se limitent pas au Livret A. Nous accueillons toutes les personnes qui se présentent dans le cadre du droit au compte ou sensibles à nos tarifs compétitifs. Au total, 1,6 million de personnes officiellement considérées comme financièrement fragiles, soit 44% des 3,6 millions identifiées en France, sont clientes de **La Banque Postale** ! Ce seul chiffre résume notre rôle d'entreprise citoyenne.

Cette exigence de bancarisation pour tous est de longue date dans l'ADN de **La Banque Postale**, et avant elle des services financiers de La Poste. L'accès aux services bancaires, vecteur essentiel d'insertion sociale et professionnelle, demeure en effet une difficulté pour de nombreuses personnes compte tenu de leurs caractéristiques, revenus limités, handicaps ou usages. Les offres digitales ou à faible coût ne permettent pas de lever tous ces obstacles.

La Banque Postale a vocation à accueillir et servir tous nos concitoyens sans discrimination, et dispose pour cela d'atouts liés à son histoire, ses valeurs et son offre de services. Tout un écosystème d'insertion bancaire se décline ainsi dans :

- notre positionnement tarifaire : les frais de La Banque Postale sont raisonnables et de nombreuses prestations sont gratuites ;
- la densité de notre réseau : 17 000 points de contact partout en France, notamment dans les quartiers populaires et en zone rurale ;
- notre accessibilité : nos bureaux sont ouverts à tous sans barrière d'entrée ;
- notre accompagnement humain : les collaborateurs, souvent en partenariat avec des associations, accueillent par exemple nos concitoyens en difficulté et affectés par les accidents de la vie, les personnes en situation de handicap, les illettrés ou les majeurs protégés.

Tous trouvent à **La Banque Postale** davantage qu'un service bancaire : du professionnalisme, de l'écoute et une présence humaine.